

ABONNEMENTS
 1 an 6 mois 3 m. 1 m.
 SUISSE . . . 16.80 8.40 4.20 1.40
 ÉTRANGER 32.40 16.20 8.10
 On peut s'abonner dans tous les
 Bureaux de poste suisses, avec
 une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
 Rédaction 13.75
 Administration
 et Annonces 87
 TÉLÉPHONE
 CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro: 10 ct.

ANNONCES

(LA LIGNE)
 La Chaux-de-Fonds, Canton
 et Jura-Bernois . . . Fr. 0.18
 Minimum par annonce . . . 1.80
 Suisse » 0.30
 Étranger » 0.40
 (Minimum 10 lignes)
 RÉCLAME » 0.50

Le socialisme, ancre de salut

Le traité de paix ou plutôt la sentence prononcée par les Alliés marque une nouvelle étape dans la faillite du monde bourgeois.

Un régime qui se trouve incapable de songer au sort même de l'humanité, qui oublie cette préoccupation pour obéir à des mobiles de vengeance, de représailles, un régime qui laisse, après une guerre pareille, l'humanité morcelée, divisée, armée de haine et de rancune, est un régime ou mourant ou mortel.

Nous avons dit déjà qu'une victoire militaire devait être marquée de ce sceau de violence et de rapacité.

La logique impitoyable des intérêts capitalistes ne laissait aucune autre issue à une victoire militaire.

Brest-Litovsk nous a montré ce qu'eût été une victoire allemande; de la brutalité voilée d'hypocrites formules.

Paris nous montre ce qu'est une victoire de l'Entente: des conquêtes, des représailles, des satisfactions capitalistes et impérialistes parées des mots de: droit, liberté, justice.

Les masses ouvrières du monde entier peuvent maintenant faire la récapitulation de ce drame universel en trois actes. Pendant plus d'un quart de siècle, l'Europe faillit céder sous le poids des armements et des charges militaires. On lui sacrifia les réformes sociales qui eussent pu donner un peu de joie aux masses travailleuses. Les milliards et les milliards partaient pour engraisser le hideux Moloch qu'on baptisait hypocritement: la Paix armée.

C'est la première phase, le premier acte. Puis sont venues les visées coloniales, le choc des ambitions, les manœuvres diplomatiques, les incidents internationaux, les coalitions et enfin la guerre, fruit naturel de cet arbre néfaste.

Ce fut la deuxième phase, ce fut: Le Feu! celui qui dévore les hommes plus encore que les richesses.

Et maintenant, voici la curée. Le hallali suprême a sonné. On forge de nouvelles armes, on prépare de nouvelles revanches, on sème de nouvelles haines, on crée des divisions.

L'Europe va-t-elle donc reprendre son affolante marche vers le militarisme, vers les conquêtes brutales, vers la guerre?

Si tel était le cas, cela en serait fini de notre civilisation.

Et ce serait le cas si une révolution profonde n'intervenait pas, balayant tous ces nuages chargés de foudre du ciel européen.

Ou bien le capitalisme survit et se développe, et c'est la décadence morale et matérielle du monde, ou bien il est balayé par le socialisme sauvant le monde en réalisant l'accord des peuples débarrassés des exigences et des appétits capitalistes.

Le socialisme apparaît à cette heure pour ceux qui se débarrassent de la lourde carapace des idées faites, des conceptions a priori, comme la seule force salvatrice possible, la seule force capable de créer un monde nouveau en partant des terribles réalités actuelles, en ne demeurant pas dans la chimère.

Et c'est cette force de salut pour l'humanité que la presse bourgeoise, myope et bornée, discrédite, injurie, calomnie...

Admirable besogne.
 Ces gens nous font songer à ceux qui Lui crachaient à la face dans le prétoire.

E.-Paul GRABER.

P.-S. — Afin que nos lecteurs se fassent une idée de la gravité du danger mondial présenté par ce traité impérialiste qu'on lise ces extraits de journaux bourgeois d'Italie.

« L'idea Nazionale »:

« L'Italie est exclue de l'alliance de la victoire. L'apparat ainsi que pratiquement, la Société des nations n'a pas d'autre fonction que celle de marquer et de faciliter l'exercice d'une puissance d'hégémonie sur le monde. »

De l'« Epoca »:

« La paix de Versailles contient les germes d'une nouvelle guerre, car elle brise les vainqueurs, blesse leurs intérêts et leur amour-propre. De même qu'après Villedieu, l'Italie doit avoir patience, doit espérer et résister. »

Du « Secolo »:

« Les conditions de caractère militaire, écrit-il, les obligations financières et l'exclusion de toute domination coloniale créeraient aux Allemands une situation si grave qu'elle provoquerait de forts courants d'émigration et par conséquent d'invasion des pays victorieux. Il est très peu vraisemblable que l'Allemagne puisse régulièrement payer ce qu'on lui demande. La paix qu'elle est appelée à signer contient fatalement des germes d'humiliation non nécessaires, d'exaspération inévitable, de futurs conflits. Qu'est-ce qu'on offre aux Allemands en compensation des sacrifices qu'on réclame d'eux? On ne leur offre ni la réconciliation, ni le désarmement simultané de tous les États, ni l'effective alliance des nations, mais seulement une violation plus ou moins avouée et peu habile des principes dont le triomphe devait être le couronnement de notre victoire. »

Faillite, disons-nous, faillite capitaliste, puisque nul ne pourra faire face à la dette de guerre élevée à mille milliards. Faillite politique puisque aucune des promesses n'est tenue. Faillite so-

cialiste, puisque la classe ouvrière des pays vainqueurs, comme des pays vaincus, est écrasée par des charges pires qu'avant la guerre.

Un détail — un énorme — montre la folie des exigences du traité: On réclame 20 milliards en or à l'Allemagne. Les économistes disent qu'il en existe 22 milliards dans le monde, dont 7 à 8 en Allemagne.

E.-P. G.

Les Indépendants signeraient

De Berlin à Respublica:

« Théodore Wolf, dans la « Berliner Tagblatt » estime qu'il reste deux possibilités de lutte sans recourir aux armes. Ou bien attendre ce que fera l'adversaire ou bien le gouvernement se retirera, faisant place aux indépendants disposés à signer le traité. Les indépendants pacifistes croient qu'un autre gouvernement et d'autres délégués obtiendraient de meilleures conditions. L'Entente au contraire a intérêt à maintenir le gouvernement actuel. Si celui-ci ne peut pas lutter jusqu'au bout, il ne reste plus qu'à laisser un gouvernement indépendant prendre le pouvoir comme minorité. Il signera en comptant sur une révolution mondiale. La « Freiheit » proteste contre les excitations nationalistes.

Les protestations des ouvriers contre la paix proposée n'ont rien de commun avec les protestations des bourgeois. Ceux-ci ne renoncent au militarisme et à l'impérialisme qu'après la défaite, tandis que les ouvriers constatent que les conditions de la paix empêchent la réalisation du socialisme. L'Entente craint bien plus le socialisme allemand que le militarisme. Nous plaçons notre espoir dans l'extension du mouvement révolutionnaire en Europe. Stampfer télégraphie de Versailles que l'attitude des journaux socialistes de Paris ne peut pas être comparée avec la presse socialiste allemande lors du traité de Brest. »

La ville des convoitises

Au moment où les quatre (Wilson, Lloyd George, Orlando et Clemenceau) cherchent péniblement, à Versailles, une solution pour la question de Fiume, il n'est pas sans intérêt de rappeler ce qu'écrivait Achille Benedetti dans le « Giornale d'Italia » du 26 avril, sous le titre:

« Les appétits étrangers à Fiume (Achille Benedetti). — Fiume a une importance exceptionnelle et une position géographique privilégiée. Elle possède un excellent réseau de chemins de fer qui en fait le débouché le plus important des vastes régions balkaniques; elle sert de débouché à la Croatie, la Hongrie, la Bulgarie et en grande partie à la Bohême.

Nos alliés se disputent les affaires. Des missions spéciales parcourent l'intérieur de la Yougoslavie sous le couvert de la philanthropie et reviennent à Fiume avec l'air satisfait de celui qui a dans son portefeuille le produit de son activité plus ou moins loyale.

...La stratégie politique et commerciale se sert des plus formidables installations de guerre, comme les communications ferroviaires et télégraphiques. Toutes les terres à l'arrière de Fiume sont parcourues par une ligne téléphonique: Fiume, Zagreb, Belgrade, Nisch, Sofia, Constantinople, avec embranchement de Zagreb à Budapest. Les Balkans, la Turquie, les contrées danubiennes dépendent uniquement de cette unique ligne politique militaire et commerciale. Cette seule énumération dispense de démontrer les précieux avantages que donne la possession de ces moyens de communication.

...Fiume est disputée, parce qu'elle est une ville précieuse. On veut nous l'enlever, on veut faire croire que nos frères qui y sont en majorité ne comptent pour rien... Derrière les Yougoslaves, il y a tous les escrocs de la finance internationale.

Mais ce qu'il y a de plus irritant, c'est qu'on ne cache pas les préférences en faveur des Yougoslaves. Le commandant du contingent américain, montrant ainsi peu de tact et une absence complète d'égards envers les Italiens s'est installé dans une pension croate à Sussak, où il déguste les bons vins préférés et peut-être aussi les sourires charmeurs de quelque prospère et belle croate. Il doit avoir envoyé ses élucubrations personnelles sur les destinées politiques de Fiume qu'il recommande à la protection américaine, par une solution « in extrema ratio »: l'internationalisation de cette ville plutôt que de la laisser aux Italiens. Ce mémoire a été confié à un amiral américain qui l'a fait parvenir à Wilson. »

Réd.: Les adversaires des prétentions italiennes nous en diront autant sur le compte des Italiens. Ce n'est donc pas pour appuyer l'impérialisme du gouvernement Orlando que nous publions ces lignes, mais pour faire toucher du doigt les appétits qui se cachent derrière des mots grandiloquents.

L'Autriche s'organise à la manière suisse

De la « Vossische Zeitung » (6 mai):

Le gouvernement de l'Autriche allemande prépare un projet de loi prévoyant l'introduction du système cantonal, selon l'exemple de la Suisse. Vienne constituerait un canton à part.

L'Espagne sous le sabre

Du « Populaire » de Paris:

Les événements quotidiens relèguent un peu dans l'ombre, pour le grand public, la situation qui vient d'apparaître en Espagne. Elle mérite pourtant de n'être point négligée, et le parti socialiste de la Péninsule peut être incité, d'un jour à l'autre, à de graves déterminations.

C'est un coup d'Etat militaire qui a renversé brusquement M. de Romanones du pouvoir pour lui substituer M. Maura. Chacun sait que le premier de ces hommes politiques est, comme le second, l'instrument d'une coterie; l'un représente la haute finance, comme l'autre la haute armée et l'épiscopat. M. de Romanones, qui se piquait de démocratisation, a congédié les Cortès, qui, au surplus, sont élues par une infime minorité, et nul n'ignore ce que valent les élections au delà des Pyrénées: Plus encore qu'ailleurs, elles ne sont qu'une comédie, qu'une parodie de consultation populaire. M. Maura a été plus loin que M. de Romanones: il a dissous les Cortès, parce qu'il n'était point sûr d'y trouver une majorité et qu'il espérait constituer une assemblée à sa dévotion.

M. Maura et son associé M. La Cierva qui, tous deux, ont joué dans l'affaire Ferrer, le plus sinistre rôle, se sont appuyés, pour prendre le gouvernement, sur les juntes militaires. Depuis le début de la guerre, ces juntes, qui sont des ligues d'officiers, ont montré une effronterie sans égale. Elle prétendent régenter le pouvoir, ériger la loi martiale en droit commun, et décimer le prolétariat, qui commet le crime de protester contre le renchérissement de la vie et de réclamer un avenir meilleur. Chaque fois que les généraux et les colonels brandissent leur sabre, Alphonse XIII tremble pour sa couronne et sacrifie ses ministres.

C'est un véritable « pronunciamiento », une fois de plus qui vient de se produire. En face des grèves de la Catalogne, de la Castille et de l'Andalousie, les juntes exigeaient une répression sanglante.

Maura s'est présenté comme leur homme, mais le tout est de savoir si les masses ouvrières de là-bas acceptent ce régime prétoire, qui ne prend même plus la peine de se dissimuler.

Ce sont elles — en Espagne comme ailleurs — qui tiennent les destinées du pays. Personne, à Madrid, n'attache d'importance aux cris et aux menaces de la gauche dynastique, qui suit Romanones, et du parti réformiste, dont Melchior Alvarès est le chef. La parole est au parti socialiste et à l'Union des travailleurs, auxquels la crise économique et le réveil des idées assurent une puissance matérielle et intellectuelle qu'ils n'ont jamais eue dans le passé. PHEDON.

Déclaration

du parti social-démocrate tchécoslovaque

Les chefs du parti social-démocrate tchécoslovaque ont été convoqués les 25-26 avril pour discuter sur la situation politique de la République tchécoslovaque. Ils votèrent alors une déclaration à l'adresse de la classe ouvrière, où il est dit entre autres:

Que le parti s'opposait avec la plus grande énergie à toute intervention, dans la politique étrangère, en Russie et en Hongrie. Son action eut du succès. Dans la politique intérieure, le parti s'efforce d'agir pour que, dans la constitution de la République, des organisations foncièrement socialistes soient instituées. Le premier pas triomphant dans cette direction est la loi adoptée par l'Assemblée Nationale sur l'expropriation des grandes propriétés foncières. D'autres pas, d'autres progrès suivront. Ces jours prochains, on fera une enquête sur l'expropriation des mines et des forges, en temps opportun, le parti en arrivera à la motion pour l'expropriation des banques. Les aspirations du parti vont plus loin encore, c'est-à-dire qu'il vise à ce que la période de transition du capitalisme au socialisme marche de l'avant sans effusion de sang. Et le parti espère qu'il atteindra son but par le chemin normal de la lutte des classes. C'est pourquoi les représentants du parti ont résolu de publier la proclamation suivante:

« Les représentants du parti ouvrier tchécoslovaque social-démocrate demandent énergiquement de tous les membres-camarades d'avoir constamment devant les yeux le maintien de l'union étroite et ferme du parti et de ses principes programmatiques et tactiques, intacts; et de ne faire aucun pas de leur propre chef en dehors du cadre d'organisation du parti, car ce n'est que par une marche disciplinée et unitaire que les buts proposés seront enfin réalisés. Les représentants du parti en sont arrivés à la conviction que, dans le parti démocratique tchéco-slovaque il ne se trouve pas un seul groupement organisé qui veuille travailler à tout prix à une révolution de violence, de terreur et de dictature de la minorité, et qu'il n'y a non plus personne, parmi les camarades occupant les postes dirigeants du parti, qui veuille introduire de pareilles méthodes de lutte.

Notre parti est assez fort et discipliné pour résoudre, de lui-même, les divergences éventuelles et les faits qui peuvent en résulter, sans intervention étrangère.

Ouvriers, le journal est la meilleure arme de combat. Soutenez-le donc tous la « Sentinelle »!

En Afrique occidentale

La vie d'un commerçant dans la brousse

(Correspondance de Casamance, Sénégal)

Le colonial jouit d'une très mauvaise réputation en Europe. Lorsqu'on en parle, l'idée d'un être débauché, violent, ivrogne, mal vu de la société, vient tout de suite à l'esprit. Cette idée est cependant fautive, et l'on exagère du tout au tout. Je puis vous assurer que l'on rencontre en Afrique des gens de toute moralité, très respectés, menant une vie irréprochable aussi bien que partout ailleurs. Quelques âmes faibles, quelques esprits anémiés par un long séjour à la côte n'ont pas su résister, dès leur arrivée dans un port de France, à la joie de revoir leur pays, et se laissant entraîner par de mauvaises compagnies, dépensent en quelques mois leurs économies, et cela d'une façon qui laisse plutôt à désirer. C'est navrant de voir cela. Ce sont certainement des gens de cette espèce qui ont fait la réputation du colonial, mais il serait injuste de croire que tous sont de la même trempe, car ces brebis galeuses sont en minorité heureusement.

Ce point de vue expliqué, passons à un sujet qui vous intéressera davantage: la vie des commerçants dans la brousse. — Je ferai précéder cette description en vous expliquant comment un comptoir est formé, ce qui est nécessaire pour que vous compreniez mieux ce qui va suivre. Un comptoir général se compose: d'un comptoir principal et d'un certain nombre de factoreries disséminées dans les endroits les plus habités de la colonie et qui se prêtent le mieux à la manutention des produits. La Casamance est un pays très peu accidenté; ses points les plus élevés ne dépassent pas 150 mètres d'altitude. De ce fait, elle est sillonnée d'un nombre incalculable de cours d'eau, que nous appelons ici des marigots et qui se jettent tous dans la rivière Casamance. Ces marigots sont en général navigables; aussi toutes les factoreries sont-elles construites sur leurs bords, ce qui facilite énormément le transport des produits et des marchandises.

Le jeune commerçant qui gère une factorerie dans la brousse porte le nom assez pompeux d'agent de factorerie. Il en est responsable, ainsi que de tout ce qu'elle contient. S'il est dans un poste important, un fort stock de marchandises, ainsi qu'un chiffre d'espèces métalliques élevé lui sont nécessaires pour faire de bonnes affaires et augmenter auprès des indigènes le crédit de la maison qu'il représente. Actuellement les noirs ne sont pas aussi sauvages que l'on pourrait le croire; ils savent très bien quels sont les commerçants qui leurs achètent les produits aux prix les plus élevés, tout en leur vendant les marchandises le meilleur marché. Nous ne sommes plus au temps où l'indigène allait chez un commerçant établi depuis plusieurs années dans l'escale et qui, l'ayant attiré chez lui par des cadeaux, n'hésitait pas à lui vendre ses marchandises avec un bénéfice de 300 à 500 % pour récupérer le léger cadeau donné. Il y a une vingtaine d'années, le commerce se faisait par échange, ce qui facilitait beaucoup les commerçants et leur aidait à prélever ces bénéfices illicites. Actuellement, avec l'argent monnayé, cela leur est plus difficile; ils sont obligés de se contenter d'un bénéfice fixe en adoptant la même façon de travailler qu'en Europe. Ce changement est dû à la civilisation qui envahit peu à peu le continent noir et qui a déjà fait de rapides progrès, surtout en A. O. F.

Dans la brousse, la vie est beaucoup plus intéressante que dans un comptoir où elle est plutôt monotone et sévère. De plus, en factorerie, l'agent est pour ainsi dire son maître; il peut prendre une initiative qui ne lui est pas permise au comptoir, où il est sous la dépendance directe de l'agent général qui seul a ce droit. Pour ces deux raisons, le travail lui semble plus facile, le devoir lui apparaît sous une autre forme, il sent la responsabilité qui pèse sur lui et met toute son ardeur à faire le plus d'affaires possibles. Ne croyez pas qu'une factorerie soit seule sur un point; plusieurs maisons de commerce son représentées dans la même escale, et la lutte est opiniâtre, surtout pendant la traite. Aussi l'agent de factorerie a-t-il besoin de tout son flair commercial, si je puis m'exprimer ainsi, pour faire autant d'affaires que ses concurrents ou même plus. Depuis la guerre, une bonne partie des agents de factorerie sont des jeunes gens; aussi la lutte est-elle chaude. Chacun a sa manière de travailler. Souvent l'on emploie, je dois le reconnaître, des procédés qui ne sont pas toujours très honnêtes, lorsque l'on veut traiter plus de produits que ses adversaires. En Europe, on ne pourrait employer ces méthodes sans faire infraction à la loi, mais ici, dans la brousse, elle n'atteint que difficilement ceux qui ne lui obéissent pas. Cette lutte qui, pensent-ils, devrait diviser les Européens se trouvant dans la même escale, ne fait, au contraire, que de les rapprocher, et aussitôt le travail terminé, ils vont tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre passer la soirée aussi agréablement que possible. En Afrique, on a des idées très larges; le manque de distractions extérieures rend le commerçant plus sociable qu'il ne pourrait l'être en Europe. J'ai connu certains « brousseards » rentrant en congé bras dessus, bras dessous, après s'être joués tous les tours imaginables pendant la traite, et passant leurs vacances ensemble comme des

amis inséparables. Cela n'est d'ailleurs pas rare et se rencontre partout en A. O. F.

De même qu'au comptoir, le jeune agent de factorerie commence son travail à 6 heures du matin. Toutefois, pendant la traite, il est souvent obligé de se lever dès 5 heures pour acheter les produits d'une caravane arrivée pendant la nuit et qui veut repartir à la première heure. Dans un cas pareil, il ne faut pas hésiter, car votre concurrent est là qui ne se fera aucun scrupule de vous enlever vos clients. Chacun a pour ce travail un certain nombre de pisteurs très experts dans ce métier. C'est en général au lever du jour que l'agent ouvre sa factorerie ou plutôt sa boutique. A peine ouverte, une foule bariolée d'indigènes s'y précipite, et le véritable travail de la brousse commence. Une surveillance constante est nécessaire, car les noirs ont les doigts très longs et s'approprient volontiers le bien d'autrui. Aussi l'agent se tient-il au milieu de sa boutique et regarde continuellement de tous les côtés. Un spectateur resterait sans se lasser des journées entières à regarder le défilé continu des indigènes, les uns habillés comme des marabouts arabes, les autres presque nus. Les femmes surtout ont un aspect amusant; elles arrivent dans la boutique avec un grillon dans le dos, attaché avec une bande de étoffe et une, même deux calabasses sur la tête. Elles viennent vendre quelques kilos de palmistes ou de riz et achètent un mouchoir ou deux, ou trois mètres de tissus. En Afrique, ce sont elles qui font presque tout le travail; les hommes sont fainéants de naissance et n'aiment pas se fatiguer. Il y en a qui restent dans les boutiques des journées entières; on est souvent obligé de les chasser lorsque le travail est fini et que l'heure de la fermeture a sonné.

Nous vendons aux indigènes une foule de choses de qualité plutôt inférieure: tissus divers, quincaillerie, chaussures, parfumerie, verroterie, papeterie, etc., etc. La plupart de ces marchandises viennent d'Angleterre, des Etats-Unis ou de France. Il est regrettable de constater que la Suisse n'est pour ainsi dire pas représentée. Seuls des mouchoirs fabriqués dans le canton de Zurich et du lait stérilisé représentent les marchandises suisses importées en Afrique occidentale. Il est à espérer qu'après la guerre, la Suisse fabriquera quelques articles bon marché, propres à l'exportation d'outre-mer et convenant particulièrement aux habitants du continent noir.

Toute la journée se passe de la même façon; les achats et ventes ne discontinuent pas. A midi, l'agent ferme sa boutique pendant quelques instants, une heure au maximum, et en profite pour lester son estomac. Il passe dans sa salle à manger et sonne son boy pour lui ordonner de servir. Dans la brousse, chacun mange ce qu'il veut, car il fait son menu lui-même. La maison qui l'emploie lui laisse carte blanche en ce qui concerne son entretien. Un agent de factorerie a toujours un cuisinier et un boy. Il n'a pas un chiffre de dépenses pour son ménage; mais, bien entendu, il ne faut pas qu'il exagère et qu'il y ait du coulage, c'est-à-dire que le personnel indigène se nourrisse à ses dépens par suite de son manque de surveillance. Dans ce cas, l'agent général lui fera une observation sévère. Au comptoir général, le menu est fait par un des employés, en général le boutiquier; ce menu est revu ensuite par l'agent et changé s'il ne convient pas. La nourriture est à peu près la même dans un comptoir que dans une factorerie, avec la différence que l'agent de factorerie fait faire les plats qui lui plaisent, tandis que l'employé du comptoir doit se contenter de ce que fait le boutiquier ou chef de ménage. De toute façon, nous mangeons aussi bien qu'en Europe et même mieux. Les seules choses qui manquent, surtout pendant l'hivernage, ce sont les aliments frais: légumes, fruits, quelquefois la viande. Nous sommes alors obligés de nous servir de boîtes de conserves pour composer un menu, ce qui est plutôt nuisible à l'estomac. Mais nous pouvons toujours nous débrouiller avec les produits indigènes: riz, mil, etc.

Nous faisons une consommation extraordinaire de volailles, qui sont d'ailleurs très bon marché. Un poulet se paye de 50 centimes à 1 franc, un canard 1 fr. 50. Le poisson est également bon marché, mais il n'est pas fameux, surtout en rivière, où il prend une odeur de vase très désagréable. Nous ne sommes pas à plaindre au point de vue de la nourriture; pendant la guerre nous avons

eu toujours autant de vivres qu'en temps de paix et n'avons pas du tout souffert des restrictions, pour la bonne raison qu'il n'y en avait pas dans toute l'A. O. F.

Le repas fini, le jeune agent reprend son travail jusqu'au soir; il ne ferme sa boutique qu'à la nuit et pousse un soupir de soulagement: sa journée est finie, et il va pouvoir se reposer un peu. Très souvent, il est encore obligé de mettre sa comptabilité à jour, s'il n'a pu le faire dans la journée. Dans le cas contraire, il va rejoindre un de ses concurrents et discute une heure ou deux, en attendant l'heure du dîner.

Vous pouvez voir d'après cette petite description que le travail ne manque pas et que pas une minute n'est perdue. Ce n'est bien entendu que pendant la traite que le travail est intense; pendant l'hivernage, un agent de factorerie a bien des moments de loisir et peut ainsi se reposer des dures journées de la traite.

Voici exactement la vie d'un jeune employé rempli par le travail, et certainement elle n'est pas très amusante. Je ne peux que conseiller aux jeunes gens qui désirent venir en Afrique de bien discuter avec eux-mêmes avant de s'expatrier, car la vie en Europe est certainement plus belle que la nôtre, malgré les salaires inférieurs. Je me ferai un plaisir de donner à mes compatriotes en partance pour l'Afrique tous les renseignements qu'ils désireraient, et je les prie d'écrire à l'adresse qu'ils trouvent plus bas.

Ed. Moret, Cie F. A. O., Ziguinchor (Sénégal).
(Du Journal suisse des Commerçants).

Lettre de Fribourg

L'ACCIDENT DU GOTTERON

Vous avez relaté succinctement le très grave accident qui est arrivé vendredi 9 mai, à 4 heures de l'après-midi. Voici quelques détails. Un camion automobile de la firme Blaser et Cie, chargé de grosses billes de bois et arrivant de la direction de Marly, s'engageait à une allure très modérée sur le premier pont suspendu, qui franchit la vallée du Gotteron à une hauteur de 76 mètres. Celui-ci était en réparation et sur une longueur d'une dizaine de mètres une équipe de quatre ouvriers procédait au remplacement des planches usées qui servent de tabliers et des madriers placés directement dessous et qui le supportent. A 4 heures, cette équipe d'ouvriers a un quart d'heure de repos pour une collation. C'est ce qui leur a valu à tous la vie sauve. A l'endroit où la réparation s'exécutait, le camion dut prendre l'extrême-gauche du pont et ainsi la charge se porta entièrement sur ce côté du pont. Les petits câbles verticaux, à l'extrémité inférieure desquels se trouvent des boucles et crochets qui supportent de grands madriers ne purent résister à la très grosse pression opérée par le lourd camion et ces boucles et crochets se rompirent.

Il est à supposer que le chauffeur, sentant le danger et le pont faiblir aura à ce moment accéléré la vitesse de sa machine pour regagner l'endroit normal du pont où la charge pouvait se répartir d'une façon plus régulière. Il n'en eut pas le temps et celles ont dû être les tranches de ce malheureux quand, sentant ses efforts inutiles, il se vit précipiter dans l'abîme avec sa lourde machine? Le tout vint s'écraser près d'une maison, la scierie Brohy, qui se trouve exactement sous le pont. Là encore, une famille de plusieurs personnes se trouvait devant la maison et tous en furent quittes pour la peur. Le toit de la maison est littéralement criblé de trous produits par la chute de planches et madriers. Quant au chauffeur, la pauvre victime de ce tragique accident, il fut sectionné à la hauteur de la poitrine et en partie enterré sous le camion. Il s'appela Alfred Fleurdelys, originaire du canton de Vaud et venait de se marier. Il était âgé de 36 ans.

Et maintenant, il s'agit d'établir les responsabilités. L'Etat de Fribourg aura-t-il le courage de reconnaître ses lourdes fautes et de faire également supporter à la maison dirigée par l'ingénieur Blaser, et dans laquelle il est intéressé, les responsabilités de l'accident et de la mort du malheureux chauffeur.

Les règlements pour le passage des ponts suspendus sont formels et n'autorisent pas la circulation de véhicules (tare et charge compris) dont le poids dépasse cinq à six tonnes. Le camion en question dépassait à lui seul le poids de 4200 ki-

los et la charge des billes 5200 kilos, soit en tout plus de 9400 kilos. Le pont étant en réparation, sa capacité de résistance était donc amoindrie. Le service des ponts et chaussées a-t-il pris les mesures nécessaires pour la protection des voyageurs et du public en général dans ce cas particulier? Quant à l'ingénieur Blaser, qui ne peut ignorer, tant comme citoyen que comme ingénieur, la puissance relative de ces ponts a-t-il également pris les précautions suffisantes de protection?

Nous ne sommes pas de ceux qui désirent voir s'appesantir le bras de la justice, mais nous ne pourrions pas admettre non plus que l'on expose à la légère la vie des travailleurs dans le but de faire rapporter plus ou moins à une entreprise. Une enquête sévère doit être faite et le public a droit d'en connaître le résultat. Nous ne permettrons pas que, comme dans l'affreuse tragédie de l'usine d'Hauterive, où il y eut trois morts, les responsables et l'enquête restent dans la grosse boîte aux oubliés. Ce n'est certes pas les quelques billets de mille francs, si parcimonieusement accordés par la caisse fédérale des assurances, qui remplaceront un père, un mari ou un enfant. Les ouvriers qui, tous les jours sont à la peine, ont droit à ce que l'on prenne les précautions suffisantes pour leur précieuse existence, leur seul et unique bien.

Parti socialiste du canton de Berne

Chers camarades,

Conformément à l'article 5 des statuts du Parti cantonal, nous convoquons le Congrès ordinaire du Parti pour les samedi et dimanche 17 et 18 mai 1919, à la Maison du Peuple, à Berne (salle de l'Union).

Ordre du jour:

1. Vérification des mandats.
2. Nomination du bureau du jour.
3. Fixation de l'ordre du jour et du règlement de discussion.
4. Rapports: a) de la direction du Parti (rapport annuel et compte-rendu financier pour 1918); de la commission d'éducation; b) de la commission de vérification; c) de la fraction du Grand Conseil; d) de la commission cantonale de la presse.
5. Election de la section directrice et nomination de la direction cantonale.
6. Désignation des sections chargées de la nomination de la commission de vérification.
7. Election du secrétaire cantonal du Parti.
8. Election de la commission cantonale de la presse.
9. Election du représentant au comité du Parti suisse.
10. Désignation de la presse officielle du Parti.
11. Fixation de la cotisation pour 1919.
12. Elections au Conseil national 1919. Orateur, camarade Münch, secrétaire du Parti.
13. But et tactique du Parti. Orateur, camarade Robert Grimm, conseiller national.
14. Propositions des organisations d'arrondissement et des sections.
15. Imprévu.

Les propositions des organisations d'arrondissement et des sections doivent être remises au comité cantonal jusqu'au 11 mai.

Le congrès du Parti est l'instance suprême du Parti et se compose:

1. Des délégués des organisations d'arrondissement. Cinquante membres payants donnent droit à un délégué, de même une fraction de plus de vingt-cinq membres. Les délégués sont nommés par les assemblées d'arrondissement, conformément à l'effectif des membres et sur proposition de la section. Chaque section doit être représentée au congrès par un délégué au moins. En cas d'empêchement du délégué nommé, la section dont celui-ci fait partie, désignera son remplaçant; 2. Du comité du Parti; 3. De la commission de vérification; 4. Des membres de la fraction socialiste au Grand Conseil; 5. Des rédacteurs de la presse officielle du Parti. En outre, tout membre inscrit au Parti a droit d'assister au congrès avec voix consultative, contre présentation de la légitimation officielle du Parti.

Nous prions les sections de se préparer au Congrès et d'y envoyer de nombreux délégués.

Berne, le 11 mai 1919.

Nos fraternelles salutations.

Le Comité cantonal du Parti.

NOUVELLES SUISSES

Les accidents en 1918. — La caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents a enregistré, du 1er janvier au 31 mars 1919, au total 29,967 accidents (dont 71 mortels), se répartissant comme suit: Accidents professionnels 25,609 (52 mortels); accidents non professionnels 4358 (19 mortels).

Durant la première année entière, soit du 1er avril 1918 au 31 mars 1919, le nombre total des accidents a été de 139,193 (462 mortels), soit accidents professionnels 119,488 (298 mortels); accidents non professionnels 19,705 (164 mortels).

Nombre des fabriques soumises à la loi en 1918. — Selon le rapport de gestion du Département de l'économie publique, étaient soumises à fin 1918, en Suisse, à la loi sur les fabriques 9,317 entreprises, avec 381,179 ouvriers, contre 8,992 entreprises à fin 1917. Le canton de Zurich tient la tête avec 1505 entreprises, suivi par Berne avec 1461. (De la « Revue syndicale »).

GRANGES. — Jeunesse socialiste romande. — Sur l'initiative de quelques camarades, il va se fonder une Jeunesse socialiste welsche sur la place de Granges. A cette occasion, un pressant appel est fait à tous les jeunes gens que cela peut intéresser. Une première assemblée aura lieu mardi 13 mai, à 8 heures, au Café de la Banque, 1er étage.

Que pas un ne reste indifférent. Venez nombreux à l'appel.

JURA BERNOIS

MOUTIER. — Conférence Grosperle. — Nous rappelons la conférence contradictoire sur la journée de 8 heures par le collègue Achille Grosperle, ce soir lundi 12 mai, à 8 heures et quart, à la Halle de gymnastique.

Nous garantissons la comptabilité complète aux aimables contradicteurs qui voudront s'annoncer.

Souscription permanente

pour couvrir le déficit et pour lancer les six pages

Listes précédentes fr. 17,724.97	
Pour les 6 pages,	L. M., Villeret 0.40
»	J. D., Fontaines 0.40
»	E. S., Leysin 0.80
»	R. C., Villeret 0.80
»	W. B. C., Villeret 0.80
»	J. D., Bienne 0.80
»	A. V., Genève 0.80
Quête faite au Cercle, le 27 avril, pour « La Senti », Le Locle	18.75
Pour la sentence de ceux qui tuent et volent. Vive la démocratie loyale et honnête! Sus aux menteurs	0.80
Collecte du Premier-Mai des syndiqués et socialistes de Pesieux	7.—
Bénéfice sur la vente des cartes « Les vagues du Léman » au Premier-Mai, par notre ami L. G. Bienne	2.—
L. S., Combe-Grieurin	0.50

fr. 17,749.82

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — Socialistes chrétiens. — Séance ce soir, à 8 heures, à l'Hôtel de Ville.

— Parti socialiste. — Comité du parti, mardi à 8 h. et quart, au Cercle.

LE LOCLE. — Socialistes chrétiens. — Séance habituelle au nouveau local, Cent Pas 4, mardi 13 mai, à 8 h. du soir.

BIENNE. — Parti socialiste. — Assemblée lundi 12 mai, à 8 h. 15 du soir, à la Maison du Peuple. Vu l'importance de l'ordre du jour, nous invitons les romands à y assister au complet. La question des impôts sera mise à l'ordre du jour.

„A la Navane“	Cigares Cigarettes Tabacs	Edwin Muller
---------------	---------------------------------	--------------

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

11

LE MAL D'AIMER

PAR

Henri ARDEL

(Suite)

Mais il n'en pouvait rien soupçonner. Nulle intuition ne l'avertissait; il continuait à causer, sans doute, avec cette ironie subtile, joyeuse et nonchalante qui lui était familière... Et peut-être, — sans vanité, même avec toute sorte de raisons, elle pouvait le penser, — il cherchait à apprendre quels étaient, pour ce jour-là, les projets de promenade de « l'insaisissable Mlle France », comme il la qualifiait avec un peu de dépit.

Cette idée traversa son cerveau de fillette, sceptique déjà sur la valeur des admirations masculines. Alors elle secoua sa jolie tête volontaire, pour en chasser les réflexions oiseuses, et reprit sa marche vers la paisible allée qu'elle aimait, véritable coulée de verdure qui s'arrêtait court sur l'horizon de la mer.

Sous le dôme léger des branches, la chaleur s'apaisait vraiment un peu. Joyeusement, France respira cette fraîcheur soudaine et s'arrêta encore pour contempler, sur la mousse, le jeu mouvant des ombres et des clartés; et plus loin, le miroitement radieux des eaux, entrevu à travers la dentelle des herbes fraîches qui hérissaient la falaise.

Puis, d'un geste vif, elle enleva son chapeau, écarta les cheveux fous dont le vent nimbait son front, et les mains croisées sur son buvard entr'ouvert, elle demeura immobile, assise dans l'herbe, les prunelles rêveuses, songeant à mille choses imprécises qui flottaient dans sa vivante pensée. Mais la brise souleva soudain les pages du cahier fermé devant elle. Alors, elle baissa la tête vers les feuilles ainsi agitées et, au passage, ses yeux virent la date écrite la veille même sur ce cahier où elle aimait à causer avec elle-même, « 19 août ».

Le 19 août! Déjà tant de jours, trois semaines qu'elle vivait sur cette plage souriante; des jours qui tous, ou presque tous, avaient laissé leur empreinte légère, délicate ou profonde dans son cœur, dans sa pensée. Cette empreinte, elle n'avait qu'à feuilleter les pages griffonnées presque quotidiennement pour la retrouver... Tout à coup, une curiosité la prenait de retrouver toutes ces impressions, si multiples et si complexes qu'elle n'eût vraiment su dire de quelle trame lumineuse, sombre ou grise, elles étaient faites.

Son doigt distrahit tournait les feuillets. Au passage, sur l'un d'eux, un nom l'arrêta, « Marguerite »... Elle lut, quelques lignes plus haut, « 6 août! »... La date de l'arrivée de sa sœur. Qu'avait-elle écrit ce jour-là? Quelles avaient donc été ses impressions de la première heure qu'elle ne se rappelait plus très nettes, maintenant que d'autres nées du rapprochement de leurs deux vies, les effaçaient peu à peu?...

« 6 août.

« Marguerite arrive!... Marguerite est arrivée! Et en moi, c'est un chaos où se heurtent la joie, la surprise, l'anxiété, et aussi une tristesse que je voudrais tant qualifier d'absurde!...

« Est-ce Marguerite ou moi qui ai changé? Non, je ne peux plus retrouver en elle la Marguerite d'autrefois, la Marguerite de ses fiançailles. Au fond de ses yeux, j'ai aperçu le « je ne sais quoi » qui imprégnait ses lettres de mélancolie. Il y a quelque chose de résigné, je dirais volontiers de désillusionné, dans leur expression de douceur pensive... Ah! si je pouvais croire que son état présent de fatigue en est la cause!...

« Depuis ce matin, mon cœur avait des sursauts de joie, chaque fois que cette délicieuse pensée se précisait dans mon esprit, « c'est aujourd'hui, aujourd'hui! que Marguerite arrive!... » O ma chère grande sœur, par personne ta présence n'a jamais pu être désirée davantage qu'elle l'a été ce matin par ta « petite enfant » d'autrefois!... J'en avais la fièvre!...

« Pour occuper mon impatience, je suis retournée encore dans la toute petite maison — si modeste, hélas! — que je suis enfin arrivée à découvrir, presque dans la campagne, avec le bout de jardin, — plutôt de jardinet — qu'elle souhaitait tant pour elle et surtout pour son petit Robert, dit Bob. Afin que ce minuscule logis lui paraisse plus hospitalier, j'y ai prodigué les fleurs, faisant de mon mieux pour rendre moins criante cette affreuse banalité des maisons de passage.

« Enfin l'heure, l'heure bienheureuse! est venue, de partir pour la gare. Mais, tout à coup, à voir si proche, maintenant, la minute que j'avais tant désirée, il me prenait une peur folle de retrouver Marguerite « autre », trop différente de la Marguerite qui a été la lumière, la joie, la passion aussi de ma jeunesse de petite fille. Deux ans que je ne l'avais vue, après la naissance de Bob!... Elle vivait dans son village des Alpes, au bout de la France, et le voyage était très

cher pour aller la voir... Dans la famille Darnestel, l'élément féminin ne se permet que les voyages... utiles!

« Maman et Colette, qui détestent la marche, sont parties pour la gare en voiture. Moi, je m'en suis allée toute seule, librement comme j'aime, mais avec le regret que le ciel se fût voilé, devenu d'un gris très doux, un peu mélancolique... Ce n'était pas le ciel de fête que j'avais rêvé... Dieu! que de souvenirs de mon court passé me revenaient au cœur...

« Vraiment, ce que je possède de meilleur en moi, je le dois à Marguerite!... Ah! si, malgré les apparences, je ne suis pas tout à fait, du moins pas trop profondément, une jeune fille « modern style », avec tout ce que l'expression peut enfermer de moins que flatteur dans les jugements maternels — et masculins aussi, — c'est bien à elle que je le dois! C'est elle qui m'a sauvée de... ce que j'aurais pu être... Aujourd'hui encore, comme au temps où j'étais fillette, je ne pourrais supporter, même à travers la distance, le blâme de ses yeux.

« En ce temps de ma toute jeunesse, ils étaient toujours un peu pensifs, ces chers yeux, — couleur des fleurs de lin — sans doute, parce que ma grande sœur avait vu et compris trop de choses, rien qu'en regardant tout près, autour d'elle... Que de fois, elle a paisé des oranges où semblait devoir périr notre pauvre foyer, ouvert à tous les vents, et ainsi empêché peut-être entre père et maman une de ces séparations sur lesquelles on ne revient plus... Maman le sait bien tout ce que, elle aussi, doit à Marguerite... Seulement, mon Dieu! son existence continue à être tellement occupée de soucis divers qu'elle n'a guère le loisir de songer à ces choses du passé...

(A suivre).

Chaux-de-Fonds **PALACE** Chaux-de-Fonds
 Jusqu'à mercredi soir 6677
50% de réduction avec cette annonce **50%**

Ville de La Chaux-de-Fonds
Concours d'idées pour cité-jardin
 Un concours est ouvert entre les architectes et ingénieurs établis et domiciliés à La Chaux-de-Fonds pour la création d'une cité-jardin sur les articles 689, 714 et 1026 du cadastre des Eplatures.
 Le programme et les plans peuvent être demandés au bureau de l'ingénieur communal, rue du Marché 18, au rez-de-chaussée où tous renseignements utiles seront donnés.
 Les inscriptions seront reçues jusqu'au 15 mai.
 La Chaux-de-Fonds, le 3 mai 1919.
CONSEIL COMMUNAL.

Ville de La Chaux-de-Fonds
AVIS
 En application des articles 36 et 60 du Règlement général de police, il est rappelé aux intéressés :
 1. Que la circulation des chars d'enfants et des trottinettes n'est pas autorisée sur les trottoirs de la Rue Neuve et de la Rue Léopold-Robert, mais seulement sur le trottoir central.
 2. Que le balayage des trottoirs doit se faire avant 7 heures du matin, moyennant arrosage préalable.
 Les contrevenants sont passibles de l'amende. 6672
 Direction de Police.
 P 30372 C

Ville de La Chaux-de-Fonds
TECHNICUM
 Par suite de démission honorable du titulaire actuel, la Commission du Technicum met au concours un poste de
Maître mécanicien
 pour l'enseignement pratique.
 Traitement initial: Fr. 4,200.— avec annuités de Fr. 90.— payables à partir de la 3^e année de service jusqu'à concurrence d'un maximum de Fr. 5,370.— En plus il sera payé l'allocation de rattachement prévue pour les employés de la Commune.
 Clôture du concours: Samedi 24 mai.
 Le cahier des charges peut être consulté au Secrétariat du Technicum. P. 30871 C.
 Les offres sont à adresser à M. Alfred Berthoud 3, Ravin 5, président de la Commission du Technicum. 6670

Ville du Locle
Jardins
 Les locataires de jardins du terrain Brunner sont avisés que seules les parcelles n° 1 à 130 seront cultivées cette année; les parcelles n° 131 à 270 seront ensemençées. 6676
 Commission des jardins.

Société Coopérative de Consommation
SAINT-IMIER et environs
Vente exceptionnelle pendant les jours sans viande
 Bœuf, conserve de l'armée, la boîte fr. 1.60 net
 Bœuf bouilli. de 1/1 » 5.20 »
 » en pâté » 350 gr. » 2.— »
 Epinards hâchés » 1/1 » 1.80 »
 Macédoine en légume » 1/1 » 1.80 »
 Pois et carottes » 1/1 » 2.40 »
 Carottes » 1/1 » 2.— »
 Fèves brunes, au détail . le kilo » 2.— »
 Haricots secs le paq. de 100gr. » .60 »
 Assortiment de conserves de viandes et légumes divers très recommandable. 6525

Municipalité de St-Imier
Bois de feu
 pour l'exercice 1919-1920
 Les personnes qui désirent obtenir du bois de la Municipalité sont invitées à se faire inscrire jusqu'à fin mai courant à l'Office local de ravitaillement, en indiquant la quantité désirée et l'époque de livraison approximative.
 Les arrivages commenceront probablement dans le courant du mois de juin et une annonce ultérieure fixera les prix définitifs. P5001J 6671
 ST-IMIER, le 9 mai 1919
 Office local du Combustible.

Société de Musique :- La Chaux-de-Fonds
Au Temple Français
 Mardi 13 Mai 1919
 à 8 1/2 heures du soir
CONCERT HORS ABONNEMENT
FERRUCCIO-BENVENUTO BUSONI
 Pianiste

Prix des places: Galerie Fr. 5.—, 4.50 et 4.—; Amphithéâtre Fr. 4.— et 3.—; Parterre réservé Fr. 2.50; Parterre Fr. 2.— et 1.50.
 Billets en vente au Magasin de musique Beck, rue Neuve 14 et le soir du concert à la porte de la tour. P-21913-C 6622

Protection des apprentis
 Il est rappelé aux maîtres et maîtresses d'apprentissage, ainsi qu'aux parents et tuteurs que la loi prévoit l'obligation de faire enregistrer les contrats.
 Les maîtres et maîtresses d'apprentissage qui négligeraient cette formalité encourrent une amende de 10 à 25 francs.
 Renseignements sont fournis par le préposé, bureau Léopold-Robert 3, 6642
Léonard DAUM.

Aucun cheveu ne m'est tombé
 depuis que j'emploie votre « Reholin », etc. M. Lauter, Courtelary. Votre « Reholin » m'a rendu de très grands services contre les pellicules et la chute des cheveux. N. Bigler, Sissach. (D'autres nombreux certificats à disposition.) « Reholin » (+ marque déposée) est, grâce à son heureuse composition, absolument efficace contre pellicules, démangeaisons et la chute des cheveux, fait naître une magnifique chevelure. Prix fr. 3.—, 3.85 et 5.50 (grand flacon pour toute la cure), seulement chez l'inventeur :
J. RECH, Parfumerie, Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 58, entrée r. d. Balancier (Découpez) 6605

LES SEMAINES SANS VIANDE!!!
ÇA N'EXISTE PAS GRÂCE AUX
VIANDES Seehal
 SPECIALITES
 BŒUF BRISÉ
 VEAU BRISÉ
 BŒUF À LA SAISON
 BŒUF À LA MOYONNE
 CHOUVECRUTE
 CARNIE

Fumeurs!
Cigarettes Maryland
Fr. 7.50 et 8.— les 500
Parisiennes véritables Burrus
Fr. 20.— le 1,000
 Chez 6668
S.-E. EMERY
 Gros - Tabacs et Cigares - Détail
 Andrié 3, LE LOCLE

ASSUREZ-VOUS à la
Caisse Cantonale d'Assurance Populaire
Vous ne le regretterez jamais!
 Conditions des plus avantageuses pour Assurances au décès, - Assurances mixtes, - Rentes viagères.
 Demandez Prospectus et Tarifs à la Direction à Neuchâtel, rue du Môle 3 ou aux Correspondants dans chaque Commune.
SÉCURITÉ COMPLÈTE. DISCRÉTION ABSOLUE.
 O. F. 882 N. 1790

Les Dernières Nouveautés en
Chapeaux paille
 pour enfants
 sont arrivées
Adler
 Rue Léopold-Robert 51

La Chaux-de-Fonds
 Encore une quarantaine de
Seaux galvanisés
 Baquets
 Puisoirs
 Caisses à cendres
 Planches à laver
 Seilles en bois
 Cordeaux
10% Rabais 10%
 Bel assortiment complet en 6517
Outillages de jardins

H. SANDOZ-ROULET
LE LOCLE
 Société mutuelle des Horlogers
DU LOCLE
 Toutes les personnes désirant se faire recevoir de notre société sont informées que des formulaires sont à leur disposition auprès du président de la Société, M. Georges Faton-Grandjean, rue Andrié 3, ainsi que chez tous les membres du Comité.
 N. B. — Les nouveaux membres sont reçus par le Comité, sans certificat médical, excepté les cas douteux. 1257
Le Comité.

LE LOCLE
Reprise de commerce
 M. Fritz SCHEU informe son honorable clientèle et le public, qu'il a remis dès le 1^{er} mai son commerce de Boulangerie et Café à M. Albert Murbach-Matthey. Il remercie ses clients et les prie de reporter leur confiance sur son successeur. Fritz SCHEU.
 Se référant à l'avis ci-dessus, M. MURBACH-MATTHEY se recommande à la clientèle de M. Fritz SCHEU. Par des marchandises et consommations de tout le choix, un service prompt et soigné, il s'efforcera à son tour de mériter la confiance témoignée à son prédécesseur.
 Albert MURBACH-MATTHEY.

Boucherie du 1^{er} Mars 11^a
 Tous les jours 2429
BOUDIN frais
 Se recommande: J. FRÜH.
L'Ecole ménagère
 prend les inscriptions aux
COURS
 du samedi soir
 S'adresser à la Direction des Ecoles, au Collège Primaire. Les personnes déjà inscrites n'ont plus à le faire. P30370C 6660

ENGRAIS POUR JARDINS
 Poudre d'os
 Excellent pour jardins et bon nutritif pour chiens et volailles.
 Se recommande 6596
Gustave Klefer, Paix 75

Fritz Jetter-Ruedin
 Rue Léop.-Robert 50
 (Banque fédérale)
 LA CHAUX-DE-FONDS
 Chemiserie et sous-vêtements pour Dames, Messieurs et Enfants
Bas et Chaussures Gants de Grenoble
 Mar. hardises garanties 6500 qualités supérieures
 Boucherie-harcuterie
Ed. SCHNEIDER
 rue du Soleil 4 5483
 Tous les jours
Boudin frais

Chaux-de-Fonds **SCALA** Chaux-de-Fonds
 Jusqu'à mercredi 6678
JUDEX, dans
VENDÉMAIRE

ECOLE NOUVELLE
 Préparation aux examens
 Cours - Leçons - Etudes
AD. DÄLLENBACH
 Beaux Arts 15, Neuchâtel
 OF-548-N 6302

FUMIER 6602
 pour jardins et pommes de terre à fr. 14.— le mètre, rendu dans le quartier. — S'inscrire rue des Crêts 154. On paie en s'inscrivant contre remise d'un bon.

Jardiniers
 On demande plusieurs jardiniers et maîtres de suite. — S'adr. chez Louis L'Éplattentier, rue du Puits 20. 6675

Acheveur
 d'échappements pour petites pièces ancre est demandé, éventuellement jeune acheveur que l'on mettrait au courant. — S'adresser au comptoir Paul Droz, rue Jaquet-Droz 13. 6621

Nickelages.
 On demande de suite un bon ouvrier décorateur. Fort gage. S'adresser au bureau Paul Cavin, Parc 87. 6652

Apprenti électricien
 est demandé de suite. — S'adresser au Bureau d'installations électriques Fr. Heus, Daniel-Jeanrichard 13. 6635

On demande
 de suite un apprenti finisseur pour boîtes or et une apprentie polisseuse pour boîtes or.
 S'adresser au bureau Paul Cavin, Parc 87. 6651

A vendre
 divers meubles et mange-tout sucrés et échalottes. — S'adresser chez M. Robert, rue du Commerce 119. 6636

A vendre
 pour cas imprévu, un coupon 4 1/2 mètres magnifique lainage bleu marine ayant coûté fr. 20.75 le mètre, cédé pour fr. 16.— le mètre. Pressant. — S'adr. au bureau de La Sentinelle. 6598

A vendre
 deux paires cantonnières usagées, une grande couverture de lit tricotée à la main, une jetée de canapé et deux tapis de table crochétés, le tout en bon état. — S'adresser rue de la Paix 75, au 1^{er} étage. 6597

Violon
 A vendre un bon violon avec étui. — S'adresser rue du Nord 174, au 2^e étage à gauche. 6566

A vendre
 un potager en très bon état. — S'adresser après 7 1/2 h. du soir, à M. Louis Steiner-Lauber, route de Tramelan, St-Imier. 6667

A vendre
 un berceau en fer émaillé blanc, une poussette brune sur courroies, une chaise d'enfant, le tout à l'état de neuf. — S'adresser rue P.-H.-Matthey 25, 3^e étage à gauche. 6666

A vendre
 de beaux oignons pour planter. — Chez M^{me} veuve Gostely, Charrière 64^a. 6565

Vélo
 On offre à vendre un vélo usagé mais en bon état. — S'adresser à Edouard Maurer, Arêtes 4. 6555

A vendre
 un potager 10 1/2 usagé et une marmitte, le tout 30 fr.; une clarinette 13 clefs à l'état de neuf. — S'adresser Commerce 117, 4^e étage. 6559

On demande
 un garçon ou jeune homme pour divers travaux d'atelier. — S'adresser chez F.-E. Gonthier, Avenir 15, Le Locle. 6618

Tailleuse p^r garçons
 se recommande pour la confection d'habilllements de garçons. Bas prix. — M^{lle} M. Kohli, rue des Fleurs 22. 6554

Apprentie
 polisseuse de boîtes or ou rétribuée de suite et une ouvrière finisseuse, chez M^{me} Brunell, rue Daniel-Jeanrichard 11. 6637

Excellente pension
 bourgeoise se recommande. Prix modérés. — Petits soupers sur commande. — Rue Léopold-Robert 28. 6582

Etat-civil de Neuchâtel
 Promesses de mariage. — Charles-Henri Guye, électricien, à Neuchâtel, et Louise Julie Plam, employée de bureau, à Plainpalais. — Charles-Numa Jacot-Guillarmod, pierriste, et Rose-Germaine Breguet, les deux à Neuchâtel. — Josua Werner, commerçant, à Neuchâtel, et Frida-Maria Bächinger, à Amriswil.
 Naissances. — 5. Suzanne-Blanche, à Jules-Louis Chédel, boucher, à Bôle, et à Viollette-Valettine née Duvanel. 6. Eglantine, à Jean-Louis Gaschen, vigneron, à Concise, et à Sophie née Porret.
 Décès. — 6. Werner-Albert Hebler, boucher, à St-Blaise, né le 14 septembre 1897.

A louer
 pour le 15 mai, jolie chambre meublée exposée au soleil, paiement d'avance. S'adresser rue du Parc 1, 2^e étage à droite. — A la même adresse à vendre une malle, un violon 1/4, un établi pour pailonneuse. 6666

Etat-civil du Locle
 Du 9 mai 1919
 Promesses de mariage. — Robert, Paul-Edmond, mécanicien, Neuchâtel, et Burkhalter, Berthe-Elise, Bernoise. — Robert, Paul-Emile, horloger, Neuchâtel, et Gerber, Alice, employée de bureau, Bernoise et Neuchâtel. — Mercier, Alfred-Edmond, gendarme, Vaudois, et Dussuet, Berthe-Elisabeth, demoiselle de magasin, Genevoise.
 Du 10 mai:
 Mariages. — Penseyres, Henri, garde-frontière, Vaudois, et Vuille, Berthe-Léa, lingère, Neuchâtel. — Grosclaude, Jules-Edouard, horloger, Neuchâtel, et Schöpfer, Caroline, Bernoise. — Matthey-de-Endroit, Georges-Hermann, agriculteur, et Sandoz, Juliette-Olga, les deux Neuchâtel. — Huguenin-Virchaux, Jules-Auguste, agriculteur, Neuchâtel, et Paix, Nadine-Hélène, Vaudoise. — Huguenin-Vuillemin, Ruben-Auguste, manœuvre, Neuchâtel, et Picard, Marie-Germaine, horlogère, Française. — Sauzer, John-Edgar, conducteur-typographe, Bernois, et Marguerite, Germaine, horlogère, Française.

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds
 Du 9 mai 1919
 Promesses de mariage. — Robert, Paul-Edmond, mécanicien, Neuchâtel, et Burkhalter, Berthe-Elise, Bernoise. — Jacot-Guillarmod, Charles-Numa, pierriste, Neuchâtel, et Bernois, et Breguet, Rose-Germaine, Neuchâtel. — Robert, Paul-Emile, horloger, Neuchâtel, et Gerber, Alice, employée de bureau, Neuchâtel et Bernoise.
 Mariages civils. — Wyder, Charles-Louis, employé de bureau, et Wenger, Lisette, ménagère, tous deux Bernois. — Fivaz, Albert-Gaston, commis, Vaudois, et Beiner, Julia-Hélène, pivoteuse, Bernoise. — Yersin, Henri-Edouard, commis C. F. F., Neuchâtel, et Vaudois, et Hellmann, Anna-Rosina, couturière, Bâloise. — Froidevaux, Charles-Albert, fournisseur, Bernois, et Brandt, Cécile-Emma, décalqueuse, Neuchâtel. — Clémence, Louis, horloger, et Burger, Olga-Martha, tailleur, s. deux Bernois. — Hirschi, Adrien-Emile, cuisinier, et Blösch, Elisa, sertisseuse, tous deux Bernois. — Trieb, Johann-Baptiste, photographe, et Dürr, Kreszentia, photographe, tous deux Bavaurois. — Sauser, Frédéric-Christien, étampeur, Bernois, et Jeanguyot, Germaine-Honorine-Maria, horlog., Française.

Décès. — Inhumée aux Eplatures: Zaugg, Marthe-Françoise, fille de Jean-Maurice et de Marianne-Madelaine née Hirschi, Bernoise, née le 30 mai 1891. — 3800. Etienne né Christen, Marie, épouse de Ami-Louis, Neuchâtel, née le 31 octobre 1877. — Inc. n° 862: Mammary, née Wanner, Elisabeth, veuve d'Ulysse, Neuchâtel, née le 6 février 1836. — 3801. Perret-Gentil née Dubois, Fanny-Augustine, veuve de Gustave, Neuchâtel, née le 8 déc. 1884.
 Du 10 mai
 Promesses de mariage. — Quenet, Damien-Joseph, magasinier, et Cattin, Bertha-Marie-Victorine, horlogère, tous deux Bernois. — Langenegger, Christian, gainier, Bernois, et Druy, Juliette-Henriette, cuisinière, Vaudoise. — Dellenbach, Charles-Albert, commis, Neuchâtel, et Bernois, et Dubois, Alice-Anna, Neuchâtel.
 Décès. — 3802. Maurer, Charles-Henri, veuf de Laurence, née Jeanmaire-dit-Caviter, Bernois, né le 2 janvier 1854. — 3803. Dubois-dit-Cosandier, née Frédéric, Cécile-Adèle, épouse de Numa-Alexandre, Neuchâtel, née le 21 juillet 1861.

Messieurs les membres de la Société de musique «Fanfare» de Villeret sont priés d'assister au convoi funèbre de
Monsieur Fritz WINGEYER
 beau-père de Messieurs Fritz Gutknecht et Jules Bourquin, membres actifs de la société.
 L'enterrement aura lieu **mar. di, 13 courant, à 1 heure** après-midi.
Le Comité.
 6680

Nous avons le chagrin d'annoncer à Messieurs les membres du **Vélo-Club «Les Francs-Coureurs»** le décès de
Monsieur Charles MAURER
 beau-père de M. Alex. Borel, président, et de
Mademoiselle Martha ZAUGG
 sœur de Monsieur Jean Zaugg, membre actif. 6674
Le Comité.

DERNIÈRES NOUVELLES

Autour du Traité de Paix

Commencée par trois empereurs, la guerre est terminée par trois autocrates

PARIS, 11. — Voici la conclusion d'un article de Lucien Le Foyer dans le « Journal du Peuple » : « Ce traité est fait sans nous. Ce n'est pas la paix des peuples ; ce n'est même pas la paix d'un peuple. C'est la paix de trois hommes, dont deux au moins écrivent sous la dictée de la guerre. C'est la paix Clemenceau-Lloyd, George-Wilson. La guerre a été commencée par trois empereurs : François-Joseph, Nicolas II, Guillaume II. Elle est achevée par trois autocrates. Et les peuples demeurent dans l'ombre, après avoir été dans le sang. Le Maître-à-Trois-Têtes possède une puissance que ni Louis XIV ni Napoléon n'ont connue. Cette Trinité décide de tout et exclut l'univers... Vous ne croyiez pas à Dieu, à Dieu en trois personnes ?... Le voici... »

Ce traité est un attentat au droit

PARIS, 11. — Amédée Dunois, rédacteur à l'« Humanité » écrit dans ce journal :

« Cette paix-là est une paix bourgeoise et capitaliste, que seuls les partis capitalistes et bourgeois ratifieront. Le prolétariat français refuse dès aujourd'hui sa signature. Dans quelques jours, par ses organes autorisés, il élèvera contre ce traité bismarckien qui est un outrage au droit des peuples comme à la plus élémentaire morale, la protestation nécessaire. »

« Quelle que soit la procédure de ratification qui sera adoptée, nous pouvons dire dès maintenant que pas un député socialiste ne pourrait, sans abdication totale, ratifier de son vote un instrument diplomatique que l'histoire considérerait comme un criminel manquement à la parole jurée, comme un attentat à la morale et au droit. »

Nous creuserons l'abîme

PARIS, 11. — Phédon dans le « Populaire » écrit de son côté :

« Nous ne mettrons pas la signature du parti du prolétariat au bas d'un traité dont Napoléon, Bismarck, Moltke et tous les tyrans militaires de tous les temps eussent proclamé la beauté et d'où sortiront de nouveaux fleuves de sang. Entre nous, et les impérialismes officiels quels qu'ils soient, nous creuserons toujours davantage l'abîme. »

La presse danoise

COPENHAGUE, 11. — Le traité de la paix préliminaire a provoqué dans l'opinion publique une consternation profonde. On reconnaît partout l'impossibilité pour l'Allemagne de signer la paix dans cette forme. Les journaux de tous les partis relèvent la dureté du traité. Le journal conservateur « Oretstadet » écrit : « Depuis la paix de Rome avec Carthage, jamais de pareilles conditions n'ont été imposées à une nation ». Le « Socialdemokraten » déclare : « La paix offerte à l'Allemagne n'est pas morale et encore moins intelligente. Lorsque l'Allemagne a dicté la paix de Brest-Litovsk, M. Lloyd George a déclaré qu'il y aurait une seule chose qui serait encore plus immorale et plus sottise : Que les Alliés veuillent dicter une paix pareille à l'Allemagne vaincue. Mais le traité de paix de Versailles est dix fois plus immoral, plus idiot, et plus dur que celui de Brest-Litovsk. »

La « National Tidende » dit que la première impression produite par la publication de ce traité est accablante et écrasante. C'est un document unique, inouï dans l'histoire militaire et diplomatique. Le journal estime qu'il est exclu que l'Allemagne accepte immédiatement cette paix, mais est d'avis qu'on pourrait obtenir des adoucissements sur la voie des tractations. C'est dans l'intérêt propre de l'Entente de maintenir le gouvernement allemand actuel, mais pour que ce gouvernement puisse tenir dans l'orage qui va éclater en Allemagne, ses délégués doivent rentrer dans leur pays avec un profit quelconque. Le « Politiken » appelle le traité une créance maximum dont la couverture ne peut pas être attendue dans le monde des réalités et écrit entre autres : « Une discussion orageuse commença sur toute la terre au sujet du document parisien. Cette discussion sera menée à Versailles par les diplomates, mais les peuples y participeront également. »

« L'Internationale sera le genre humain »

BERNE, 12. — De Berlin à Respublica : La « Freiheit » écrit : Nous contestons le droit à ceux qui ont précipité le peuple allemand dans le malheur de le pousser vers de nouvelles aventures. Ces conditions de paix ne pourront subsister. Nous ne spéculons pas sur une revanche, nous comptons sur les progrès incessants du mouvement ouvrier, de nos frères d'Italie, de France et d'Angleterre en face de l'impérialisme. L'Entente triomphera, mais déjà la charpente du grand édifice craque. On pressent que demain l'Internationale sera le genre humain. Georges Bernhardt croit que l'Angleterre a le dessein de balkaniser l'Europe à son profit. Les journaux réactionnaires parlent de l'hypocrisie de Wilson et rejettent la responsabilité des conditions imposées à l'Allemagne sur la révolution. Nous aurions une paix meilleure, disent-ils, si nous avions continué la guerre. Nous ne devons pas signer.

Brockdorff-Rantzau retournerait à Berlin

BERLIN, 12. — Le gouvernement d'empire a convoqué la commission des Etats pour le 12 mai, à 1 heure après-midi, à Berlin.

Réuni à la chancellerie, le ministre Scheidemann a élaboré le texte de la note qui sera remise à l'Entente.

Dans la séance de l'Assemblée nationale qui aura lieu lundi à Berlin, à 15 heures, le gouvernement Scheidemann fera connaître officiellement le point de vue du gouvernement allemand.

VERSAILLES, 12. — Six membres de la délégation allemande sont partis samedi soir pour l'Allemagne. On croit que ce départ précéderait un voyage en Allemagne de M. Brockdorff-Rantzau. La « Liberté » écrit que M. Brockdorff-Rantzau a consacré sa journée de samedi à adresser une nouvelle note au président de la Conférence, concernant des questions d'ordre pratique.

La protection de la France

WASHINGTON, 12. — Havas. — La presse publie le télégramme suivant adressé par M. Wilson au secrétaire général de la présidence :

Il n'y a heureusement ni mystère ni secret dans la promesse que je fis au gouvernement. J'ai promis de proposer au Sénat, sous réserve d'approbation par la Ligue des Nations, une clause supplémentaire par laquelle nous conviendrons de prêter immédiatement assistance à la France dans le cas d'une attaque sans provocation par l'Allemagne, ne faisant que hâter l'action à laquelle nous serons tenus par le pacte de la Ligue des Nations.

Les Américains quittent la France

PARIS, 12. — A la fin du mois de juillet, il ne restera plus à Paris un seul soldat américain, sauf certains services d'administration et un Q. G. américain.

D'autre part, la base de Saint-Nazaire sera également complètement évacuée par les Américains en juillet. Dès le 1er août, les services français auront repris tout le port et les services maritimes.

L'Allemagne se tourne vers la Russie

BERLIN, 11. — Le « Vorwärts » dit qu'à la dernière réunion de la commission de la paix, on a envisagé avec faveur une rapide reprise des relations économiques avec la Russie. M. Dernburg a annoncé que le gouvernement a décidé de lever les restrictions relatives aux exportations.

Le procès Liebknecht

BERNE, 12. — On mande de Berlin à Respublica :

Dans le procès Liebknecht, le soldat Runge reconnaît avoir frappé Liebknecht à coups de crosse. Il dit avoir été en colère contre Liebknecht et Rosa Luxembourg qui l'avaient forcé à la grève sous menace de revolver. Un officier fait le récit de la tentative de fuite de Liebknecht, mais le juge fait remarquer que sa déposition est en contradiction avec celle de Runge.

Occupation de Leipzig

LEIPZIG, 12 (Wolff). — Dimanche matin, les troupes gouvernementales commandées par le général Merker sont entrées à Leipzig par quatre points différents. Elle ont occupé la ville sans combat. La ville est tranquille. Il ne s'est pas produit d'incident.

Emeutes dans le nord de l'Allemagne

BERLIN, 11. — On mande de Hambourg à Wolff que depuis jeudi les Anglais ont sensiblement renforcé leurs mesures de surveillance aux points de mouillage des navires de guerre britanniques. C'est ainsi que des mitrailleuses ont été installées.

A Stendal, la populace s'est emparée de l'office d'approvisionnement et a chassé la garde du régiment de hussard No 12. Deux compagnies avec un détachement de mitrailleuses, ainsi qu'une compagnie des chemins de fer ont été envoyées à Stendal où elles resteront jusqu'à ce que l'ordre ait été rétabli. Au cours des rencontres entre la foule et les troupes gouvernementales, deux personnes ont été tuées et neuf blessées.

On mande de Graudenz au « Lokal Anzeiger » qu'il s'est produit vendredi des collisions sanglantes entre les troupes de garde de la Prusse orientale et les matelots. Ces derniers ont tué deux personnes et en ont blessé grièvement onze en lançant des grenades à main.

UN COMLOT A BUDAPEST

BERNE, 11. — On mande de Budapest à Respublica, Berne :

Un complot contre-révolutionnaire vient d'être découvert à Budapest. Le but du complot était de renverser le gouvernement révolutionnaire et d'établir une dictature militaire jusqu'à la nomination du nouveau gouvernement à la tête duquel aurait figuré l'ancien ministre Loucazy. Les conspirateurs se recrutent parmi les anciens officiers de l'armée active et leur chef était le lieutenant-colonel Dornandy ; le gouvernement Karolyi lui avait confié la mission délicate de le représenter auprès de la mission militaire alliée à Budapest. C'est donc par l'intermédiaire de cet officier contre-révolutionnaire que l'Entente avait été informée de la situation en Hongrie. Dornandy qui disposait de beaucoup d'argent, essaya le 25 avril d'exécuter ses plans, mais il fut démasqué et arrêté. Ses complices encouragés par l'avance de l'armée roumaine jugèrent néanmoins le moment favorable pour reprendre leur plan et organisèrent pour le 3 mai un nouveau complot. Après s'être préalablement concertés avec les Roumains et les contre-révolutionnaires de Vienne et de Szatmar, ils voulaient arrêter les membres du gouvernement, occuper les bâtiments publics et libérer les prisonniers politiques. Les autorités révolutionnaires averties à temps du mouvement contre-révolutionnaire firent le nécessaire et ordonnèrent l'arrestation des meneurs qui sont actuellement presque tous sous les verrous. Il paraît que le mouvement avait une tendance antisémite et les plans d'un pogrom étaient déjà tout préparés.

BERNE, 11. — On mande de Budapest à Respublica : La situation militaire n'a rien changé. Le « Deutsches Volksblatt » constate que les Roumains ont subi un échec au bord de la Tisza, à la suite duquel ils durent retirer leurs troupes sur la rive gauche. Selon ce journal, la résistance de l'armée rouge hongroise devient toujours plus forte.

Un plébiscite en Carinthie

PARIS, 11. — Relativement à la frontière d'Autriche, le « Matin » confirme que le Conseil des Cinq a adopté les conclusions des commissions. Le journal ajoute qu'un plébiscite aura lieu pour la partie de la Carinthie avoisinant Klagenfurt.

Troubles bolchévistes en Bulgarie

BERNE, 12. — On annonce de Bucarest que de nouveaux troubles bolchévistes se sont produits en Bulgarie. Les troupes du gouvernement auraient refusé de tirer sur les bolchévistes en plusieurs endroits.

Le record de la hauteur

PARIS, 12 (Havas). — « L'Excelsior » annonce que l'aviateur Sadi Lecomte, sur monoplane, s'est élevé samedi à Villacoublay, à 8200 mètres en une heure et demie, battant le précédent record détenu depuis le 14 juillet 1914 par l'Autrichien Oerlich.

Une nouvelle sous caution

HELSINGFORS, 12 (Havas). — Suivant les journaux russes, cinq régiments bolchévistes se sont mutinés sur le front de l'Oural. Ils ont noyé un certain nombre de commissaires, notamment M. Lindor secrétaire particulier de Trotzky.

Réd. Est-ce pour prévenir la mauvaise impression que cause la nouvelle des défaites de Koltchack ?

Un soulèvement antibritannique dans l'Afghanistan

LONDRES, 12. — Les troupes afghanes du nouvel émir ont commencé des opérations militaires sur la frontière de l'Inde. Une vive agitation règne à Kaboul. La proclamation du nouvel émir revendique l'indépendance de l'Afghanistan et le renvoi des fonctionnaires anglais à son service.

Les procès de la grève générale

Le jugement de l'affaire de Bienne

BERNE, 11. — Le jugement dans l'affaire du procès de la grève générale, intenté à 17 cheminots de Bienne, a été rendu hier dimanche à 11 heures. La lecture des considérants du jugement a duré deux heures. Nos camarades du personnel des locomotives, Scheidegger, Jaggi et Luthy sont acquittés, par contre Jenny, celui qui fut touché par une balle, est condamné à 4 semaines de détention plus 1/8 des frais. Les conducteurs et un chef de train sont acquittés, à l'exception de Kocher qui écope 4 semaines aussi plus le 1/8 des frais. La prison est couverte par la préventive. Egli reçoit 7 mois de détention, dont à déduire 58 jours de préventive, 2 ans de privation des droits civiques et politiques ; en outre, il est solidairement condamné à 1/8 des frais. Hadorn est condamné à 3 semaines de détention plus 1/16 des frais et Wymann est acquitté. Le chef de gare de Brügg et le télégraphiste Wullemin sont acquittés. En outre 50 fr. d'indemnité sont alloués à Grimm (chef de gare de Brügg).

Immédiatement il a été déposé un recours en cassation pour les cas Jenny, Kocher, Egli et Hadorn. Un délai de 24 heures était prévu.

Remarques que l'auditeur, major Bächlin, a été très doux dans son réquisitoire. Il a fait remarquer aux juges qu'ils étaient en présence de très braves citoyens et non en face de criminels. Il aurait peut-être été mieux à la place du grand-juge et celui-ci à la place de l'auditeur. Le plaideur des avocats a duré 4 h. 1/2. L'auditeur renonça à prendre encore la parole.

Les élections lucernoises

LUCERNE, 12. — Dimanche après-midi, ont eu lieu dans le canton de Lucerne les élections au Conseil d'Etat et au Grand Conseil. Les conseillers d'Etat actuels During, Walther, Steimann, Sigrist, Erni, Gniefer, ont été réélus. Le chiffre des électeurs s'est élevé à 24,600. Le nouveau conseiller d'Etat Koehli, rédacteur, a obtenu 23,971 voix.

Pour les élections au Grand Conseil, la lutte a été très vive. Ont été élus, 89 conservateurs (précédemment 88), 53 radicaux (63), 12 socialistes (7) et 3 grutléens (0).

La journée de huit heures chez les cheminots

BERNE, 12. — Les diverses organisations de cheminots réclament la journée de huit heures à partir du 1er juillet. Duby a fait à M. Haab une déclaration dans ce sens. (Respublica.)

Un avion à Neuchâtel

NEUCHÂTEL, 12. — Hier, à 8 heures du matin, un avion a passé au-dessus de la ville, se dirigeant sur Colombier. Une demi-heure plus tard, il repassait sur la ville à toute vitesse.

CANTON DE NEUCHÂTEL

L'auto homicide. — Un épouvantable accident est survenu vendredi à Bevaix. Une automobile se dirigeant sur Boudry a tamponné à la sortie du village et tué sur le coup un garçonnet de cinq ans et demi, René Barret, qui jouait sur la rue devant le domicile de ses parents.

La voiture, dans laquelle avaient pris place M. Schmid, de Rolle, sa famille et son chauffeur, continua sa course jusqu'à Bondry, où les auteurs de ce fatal accident vinrent s'annoncer à la gendarmerie.

De l'enquête aussitôt ouverte, il résulterait que l'auto marchait à une vitesse beaucoup trop forte.

NEUCHÂTEL

Une soirée mémorable. — C'est celle que, samedi, le club d'échecs de notre ville a eu la bonne fortune d'offrir aux amateurs du « noble jeu ». Lasker, le champion du monde depuis 22 ans a joué simultanément contre 50 joueurs et... a gagné toutes les parties. Pour les connaisseurs, ce fut vraiment impressionnant de voir avec quelle sûreté, quelle science, quelle maîtrise implacable il répondait aux combinaisons les plus variées et les plus savantes. Jusqu'à 12 premiers coups, la lutte semblait partout sensiblement égale, mais ensuite coup sur coup, toutes les positions furent enfoncées l'une après l'autre. Lasker poursuivait partout son avance avec une sûreté mathématique et fit bientôt mat sur mat.

Le club a été bien inspiré en faisant venir ce champion. Tous les assistants en conserveront un inoubliable souvenir.

Conseil général. — Deuxième supplément à la séance du lundi 12 mai 1919, à 5 heures du soir.

Interpellation de MM. Savoie-Petitpierre et Théodore Krebs : Les soussignés prient le Conseil communal de bien vouloir renseigner le Conseil général sur les projets de la ville en

vue de relier la gare de Neuchâtel aux installations à créer à Saint-Blaise, futur port de la voie fluviale du Rhône au Rhin.

Interpellation de M. Victor Borel sur les études faites jusqu'ici par le Conseil communal au sujet du Parc des Sports.

Interpellation de M. de Montmollin sur l'activité des ouvriers occupés à la construction de la nouvelle route des Parcs et sur l'entretien des routes dans le rayon communal. Observation du règlement sur la circulation des véhicules.

LE LOCLE

Jardins Brunner. — Les intéressés aux parcelles des jardins Brunner sont invités à lire l'annonce paraissant dans ce numéro.

LA CHAUX-DE-FONDS

Après la grève générale

De la « Feuille d'Avis des Montagnes » : Les débats du procès intenté aux membres socialistes du Conseil communal de Locle pour leur attitude lors de la grève générale de novembre dernier viendront devant le tribunal territorial II siégeant au Château de Neuchâtel, le 20 mai prochain. Dans cette même affaire sont inculpés quelques ouvriers des services électriques, soit au total 9 accusés.

Les débats du procès intenté pour les mêmes délits aux membres socialistes du Conseil communal de La Chaux-de-Fonds, ainsi qu'à deux employés des Services industriels, soit six accusés, viendront devant le même tribunal les 27 et 28 mai prochains.

Dans cette même session, le tribunal militaire jugera encore l'affaire des postiers Gottlieb Rohr et consorts, soit au total six accusés, et l'affaire Marc Alber, président du Comité de grève de La Chaux-de-Fonds et consorts, soit sept accusés.

Le tribunal siégera sous la présidence du grand-juge, lieutenant-colonel Thélin. Le major Capt, de Lausanne, fonctionnera comme auditeur.

Le conflit des ouvriers sur bois

Nous avons publié samedi une nouvelle de Berne relative à la solution du conflit des ouvriers sur bois. Cette nouvelle ne se rapporte pas au conflit qui a lieu dans notre ville. Les ouvriers sur bois de La Chaux-de-Fonds ont tous donné leur huitaine. L'arrangement dont nous avons parlé ne les touche pas. Leur convention étant échue, c'est spécialement pour l'élaboration d'un nouveau statut que le conflit existe sur la place.

Les 48 heures au Progrès

Nous apprenons avec plaisir que la maison « Au Progrès » accordera dès le 16 courant la journée de 8 heures à son personnel du magasin de meubles.

Accident

Notre ami et camarade Edmond Sahli, revenait avec sa voiture de sa petite propriété des Endroits, samedi après-midi. Arrivé au Succès, le chien sauta aux naseaux du cheval qui s'emporta. Notre camarade fut projeté sur le trottoir et heurta avec une telle violence la pierre qu'il perdit connaissance. Relevé, il fut conduit chez lui, puis à la clinique Montbrillant où son état fut reconnu comme assez grave. Cependant, ce matin, on nous donne des nouvelles rassurantes sur son état.

Nous lui adressons tous nos vœux de prompt et bon rétablissement.

Conseil général

Une séance du Conseil général sera convoquée pour le vendredi 16 courant. Ordre du jour : 1. Nomination d'un membre de la commission de l'Ecole d'art en remplacement d'E.-P. Graber, démissionnaire ; 2. Rapport du Conseil communal à l'appui d'un nouveau crédit pour la commission de secours ; 3. Rapport du C. C. à l'appui d'un projet de règlement sur la police des constructions ; 4. Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit pour l'acquisition de terrains, aux Arbres ; 5. Rapport de la commission des emplacements et locaux sur le choix d'un emplacement pour le Technicum ; 6. Rapport du Conseil communal à l'appui de la modification de l'art. 4 du règlement général de police ; 7. Motion d'E.-P. Graber et consorts demandant au Conseil communal de rapporter le plus prochainement possible sur l'aide financière qu'il compte accorder aux organisations syndicales pour favoriser leur action d'entraide ; 8. Eventuellement, rapport de la commission chargée de l'examen du règlement de l'Ecole d'art.

Le feu

Hier matin, à 11 heures, l'état-major des sapeurs-pompiers, qui venait de terminer un exercice théorique, était appelé à un exercice pratique rue Léopold-Robert, 80, où le feu s'était déclaré dans une chambre à bains, du fait d'un linge placé près du chauffe-bains.

Une énergique et rapide défense eut tôt fait de circonscire le sinistre. Les dégâts sont insignifiants.

Football

La partie que se disputaient hier, au Parc des Sports, les clubs premiers, série A, de Lucerne et de Chaux-de-Fonds F. C., s'est terminée par la victoire de notre club local, 4 à 1.

Partie courtoise de part et d'autre, arbitrage impeccable.

Chaux-de-Fonds, dès le début, se fit remarquer par la robuste qualité de son équipe. La défense fut particulièrement brillante.

A la première mi-temps, les deux équipes étaient dans la proportion de 3 à 0.

Chacun des deux clubs marqua un but dans la seconde mi-temps.

A Genève, Servette I bat Fribourg I par 5 à 4. A Bâle, Nordstern bat Etoile par 2 buts à 1.

Représentation lyrique

Le prochain spectacle de la tournée Petitdemange, jeudi prochain, 15 mai, sera formé de la jolie opérette « La Petite mariée ».

La location s'ouvre cet après-midi à 1 heure pour le public.